

mardi, 02 juin 2015 05:08

Le régime sioniste resserre l'étau autour des Palestiniens

IRIB- Le Comité ministériel sur la législation du régime sioniste a fait état de l'approbation d'une nouvelle loi contre les Palestiniens.

La radio du régime sioniste a rapporté que le Comité ministériel sur la législation a approuvé l'avant-texte d'une nouvelle loi selon laquelle les individus qui auraient jeté des pierres contre les effectifs des forces de l'ordre ou de l'armée, ou contre leurs véhicules, seront passibles à au moins dix ans de prison. Ce nouveau plan a été proposé par le ministre de la Justice du régime sioniste, Ilit Shakid. Ce plan avait été présenté initialement par l'ancienne ministre de la Justice Tzipi Livni qui demandait une condamnation plus lourde de 20 ans pour le jet de pierre par les Palestiniens. Selon le plan de Tzipi Livni, s'il s'avérait qu'un militaire sioniste blessé ou qu'un véhicule de l'armée ou des forces de l'ordre avait été endommagé par le jet de pierres, la personne qui était accusée d'avoir jeté les pierres, serait condamnée à 20 ans de prison. Mais dans le nouveau plan qui a été approuvé par le Comité ministériel pour la législation du régime sioniste, il n'est plus nécessaire qu'il soit prouvé que les militaires aient été blessés ou leurs véhicules endommagés par le jet de pierre par les Palestiniens. Dans tous les cas, le Palestinien qui aurait jeté des pierres sera passible à 10 ans de prison.

Il est évident que l'objectif de telles mesures, prises par le régime sioniste, est d'intimider les Palestiniens et de semer la terreur par de longues peines de prison pour un plus grand nombre de Palestiniens. A présent, près de 7.000 Palestiniens sont détenus dans les prisons du régime sioniste, dans des conditions carcérales déplorables. En outre, il est clair que le jet de pierres par les jeunes et les adolescents qui jettent souvent des pierres contre les véhicules militaires israéliens qui patrouillent dans leur quartier, est devenu un prétexte pour le régime sioniste afin de prendre des mesures coercitives contre les Palestiniens pour les punir en raison de la poursuite de leur combat contre l'occupation. C'est dans ce cadre que pour punir les Palestiniens, les autorités judiciaires du régime sioniste ont décidé d'alourdir les peines de prison pour les jeunes et les adolescents palestiniens. Il faut rappeler qu'auparavant, le régime sioniste arrêtait aussi les pères de ces jeunes et adolescents, et les condamnait à payer une amende de 1400 dollars. Actuellement, les jeunes et les adolescents palestiniens risquent de 6 mois à 2 ans de prison pour avoir jeté des pierres contre les soldats, les effectifs des forces de l'ordre du régime sioniste ou leurs véhicules. Ce qui gêne aussi les occupants sionistes c'est la valeur symbolique du jet des pierres dont les origines remontent à l'époque de la première Intifada des Palestiniens qui se battaient les mains vides contre les militaires et les policiers du régime sioniste, armés jusqu'aux dents. Les dirigeants du régime sioniste considèrent donc le jet des pierres par les jeunes palestiniens comme l'arme la plus redoutable contre l'occupation, car cela montre clairement à l'opinion publique mondiale que le régime sioniste adopte des politiques injustes contre un peuple sans défense qui ne dispose d'aucun moyen pour se défendre. Et maintenant, à l'ombre du silence de mort des organisations internationales comme l'ONU et des institutions juridiques, le régime sioniste est en train de légaliser son comportement sauvage contre les Palestiniens.